

Du patrimoine aux collections numériques : pratiques, discours et objets de recherche

From heritage to digital collections: practices, discourses and objects of research

Del patrimonio a las colecciones numéricas: prácticas, discursos y objetos de investigación

Article inédit, mis en ligne le 15 octobre 2015.

Gérard Régimbeau

Professeur en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul Valéry, Montpellier 3, et chercheur au LERASS-CERIC (Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales - Cercle d'étude et de recherche en sciences de l'information et de la communication). Ses recherches portent principalement sur les médiations informationnelles de l'art contemporain, de la culture et du patrimoine dans leurs enjeux communicationnels.

Plan

Introduction
Mémorialisation et anthologie
Mémoire et pérennité
Une pensée des myriades
Collections de mémoires
Patrimoines en perspectives
Conclusion
Références bibliographiques

Résumé

En abordant la médiation numérique de la mémoire rassemblée par les archives, les musées et les bibliothèques, cette contribution tente de retrouver comment de pratiques en discours se définissent des objets de la recherche en Sciences de l'information et de la communication et dans quelques disciplines voisines intéressant les patrimoines et leur connaissance. Les réflexions portent sur quelques points récurrents d'une bibliographie raisonnée resitués dans une perspective épistémologique.

Mots clés

Mémoire, Bibliothèque numérique, Patrimoine, Médiation numérique, Musée, Archives.

Abstract

By approaching the digital collections of the memory and their mediations, in archives, museums and libraries, this contribution tries to find how between practices and discourses we can define objects of a research in Information and Communication studies and in some nearby disciplines interesting

relationships between heritage and digital technology. The reflections focus on some recurring points of a limited bibliography considered in an epistemological perspective.

Keywords

Memory, Digital library, Heritage, Digital Mediation, Museum, Archives.

Resumen

Abordando la mediación numérica de la memoria reunida por los archivos, los museos y las bibliotecas, esta contribución intenta encontrar cómo entre prácticas y discursos se definen objetos de la investigación en Ciencias de la información y de la comunicación y en algunas disciplinas próximas que interesan a los patrimonios y su conocimiento. Las reflexiones se refieren en algunos puntos recurrentes de una bibliografía razonada puestos en una perspectiva epistemológica.

Palabras claves

Memoria, Biblioteca numérico, Patrimonio, Mediación numérico, Museo, Archivos

Introduction

Si la contribution d'André Chastel consacrée au patrimoine dans *l'Encyclopaedia Universalis* n'aborde pas encore la question de la numérisation et si sa réflexion porte essentiellement sur le « culte des monuments », il y est fait mention, en revanche, de cette trajectoire commune à nombre de richesses culturelles : « au départ, les reliques, à la fin un savoir archéologique et ethnologique » (Chastel, 1993, p. 221). Avec notre actualité de destructions intensifiées de monuments physiques de l'humanité, entre séismes, abandons, guerres et vandalismes, on pourrait ajouter que si la fin se réalise dans le savoir, il faudra compter également avec sa mémoire numérique. Et ce n'est pas l'exemple de la Bibliothèque Numérique Mondiale de l'Unesco qui viendra contredire cette remarque quand elle développe une vision cartographique des documents recensés illustrant une nouvelle géographie de la mondialisation. Cette association des dimensions physique et spatiale paramétrant la circulation des informations rappelle cette propension à organiser et réinventer sans cesse la bibliothèque où seraient rassemblés « tous les savoirs du monde » (comme le soulignait encore le titre de l'exposition inaugurale de la Bibliothèque Nationale de France). Parmi les repères historiques, on a souvent rappelé l'ambition exhaustive de l'antique bibliothèque d'Alexandrie ou l'idée, chez Otlet, d'un *Mundaneum* résilient au milieu de tensions internationales à leur comble. Les mythes ont apporté des arguments à cette visée utopique paradoxalement nourrie de descriptions topographiques pour la *Bibliothèque de Babel* chez Borgès (1941), prenant corps dans les vertiges graphiques de Schuiten pour l'*Archiviste* (Schuiten, Peeters, 1987) ou sublimée en un seul livre pour Mallarmé (Eco, 1965). Avec le numérique, l'imaginaire de la complétude a retrouvé un lustre que les réalisations architecturales des lieux de conservation trop étroits avant même que d'être inaugurés, ne parvenaient plus à proposer. Comme au lendemain de chaque révolution

technologique inscrite dans un champ techno-social dont elle hérite et qu'elle transforme à son tour, les références aux moyens et aux médiums antérieurs ne cessent d'alimenter la pensée des transformations en cours. Les balises depuis longtemps activées des bibliothèques, des archives et des musées ont ainsi durablement investi le langage organisant du numérique dont on pourra retrouver les traces au fil de ce texte, surtout quand le propos suppose de mentionner quelques pistes explorées dans la recherche sur le patrimoine et le numérique. Et l'on aura remarqué que dans cette liaison c'est autant de patrimoine numérisé que de patrimoine numérique dont il sera question. Les deux témoignent d'une préoccupation unissant des temporalités différentes du passé, du présent et de l'avenir. Ils répondent à la question inhérente à toute préservation qui consiste à garder un substitut numérique des documents du passé sans ignorer les documents originellement numériques produits au présent ; les deux types alimentant le patrimoine de demain. Les réflexions porteront sur quelques points récurrents d'une bibliographie raisonnée resitués dans une perspective épistémologique.

Mémorialisation et anthologie

Sans doute une des premières questions qui s'est posée aux acteurs politiques du patrimoine est-elle celle de son utilité publique, et pour certains, nationale, en tant qu'expression d'une culture partagée. Or dès les prémices d'un tel enjeu, des visées contradictoires se sont affirmées entre ceux qui défendaient une mémoire des œuvres par la liste et la conservation muséale et ceux qui entendaient dénoncer dans cette conservation le prolongement d'une idéologie iconoclaste puisqu'elle effaçait la charge symbolique des œuvres, notamment religieuses, délocalisées de leur lieu originel. Entre un courant plutôt sensible aux vertus pédagogiques démocratiques d'une muséalisation ouverte à tous les publics et le courant d'une historicisation des monuments comme expression d'un génie patrimonial attaché aux lieux en tant que témoins du passé, le débat n'a cessé d'être nourri d'arguments opposés. Dominique Poulot les rappelle : d'un côté les prises de positions ulcérées des défenseurs d'un patrimoine qu'ils voyaient démembré pour rejoindre les lieux de conservation, de l'autre l'alarme lancée par l'Abbé Grégoire contre le vandalisme d'où qu'il vienne et la mise en place d'un inventaire dont nous sommes encore les héritiers (Poulot, 1993). Ces débats et affrontements de la période révolutionnaire ont été réactivés dans les années 1950 quand il s'est agi d'intensifier l'administration des biens patrimoniaux. La pensée du patrimoine s'est orientée peu à peu vers une forme de synthèse conjoncturelle quand il s'est agi d'en appeler à des fonds publics pour conserver des châteaux ou des églises ou à des fonds privés quand il s'est agi de participer aux entreprises de sauvegarde et de valorisation patrimoniales des fonds de livres et d'objets ou des monuments. Du sacré au profane et réciproquement, les intérêts sociaux et idéologiques se sont rassemblés dans une vision plus œcuménique de la valeur culturelle mais, sous ce calme apparent, les premiers enjeux ne cessent de travailler les visions des uns et des autres.

L'implication des états, des collectivités et des individus dans les missions de préservation du souvenir dont l'ouvrage dirigé par Pierre Nora a retracé en France l'historique dans son institutionnalisation et ses attentes symboliques (Nora, 1984-1992) correspond à une forme de catégorisation de repères mémoriels, mémoriaux et patrimoniaux dont nous sommes les héritiers transitoires (Davallon, 2006). Aux réalités physiques de cette mémoire faite d'objets tangibles, de lieux, de traces concrètes s'agrège une réalité intangible faite de coutumes, d'expériences, de paroles, elle-même génératrice de traces. Les moyens de conserver ces ensembles ont toujours représenté un dilemme politique entraînant parfois des débats sociaux nourris de partialité mais aussi d'un intérêt véritable pour «re-tracer» un passé qui ne soit pas uniquement celui des dominants. Sous la géographie de la numérisation, il y a l'enjeu d'une histoire des peuples (Dieye, 2013). La

diversification des musées dits de société n'a cessé de rappeler les témoignages d'une culture transmise par les ouvriers, les artisans, les paysans, les commerçants ; de reconstituer *in situ* les environnements de la mine, de l'usine, des champs, des ateliers, des bureaux ou des écoles pour ne citer que ceux-là. Cette remémoration muséale s'est accompagnée d'une réflexion intéressante au plus près l'ethnologie comme en témoigne Patrick Prado qui observe les symptômes du patrimoine et du musée dans un article interrogatif sur les liens de plus en plus distendus entre les objets, les mœurs et leur science (Prado, 2005).

Selon Milad Doueïhi, qui a travaillé sur les dimensions éthiques d'un humanisme numérique correspondant à un nouvel âge des échanges et de l'acquisition cognitive : « De l'analogique au 'digital', ce n'est pas seulement une réalité technique, c'est aussi, et surtout, une vérité culturelle et sociale qu'il faut apprécier pour ce qu'elle est » (Doueïhi, 2013, p. 62) ; réflexion intervenant dans un chapitre sur « les liens de l'amitié » qu'il interroge à l'aune des métaphores de la sociabilité numérique. Son propos sur la mise en forme d'une anthologie qui représente une économie particulière de l'écrit, devenue « la forme et le format, par excellence de la civilisation numérique » (Doueïhi, 2013, p. 106) trouve un écho immédiat dans les problématiques patrimoniales. En elles, de la même façon, on peut retrouver cette énonciation documentaire et éditoriale du fragment et de l'échantillon dont la portée, pas seulement économique, est visible dans l'organisation et l'acquisition des savoirs jusqu'au risque d'un morcellement que l'on tente pour l'instant de visualiser en termes de liens et de nuages. Mais combien de temps encore une bibliothèque numérique du patrimoine pourra-t-elle se penser comme un îlot tempéré de savoir dans les déferlantes informationnelles qui l'entourent ?

Mémoire et pérennité

Les questions de sécurisation, de stockage et de restitution des données traversent toutes les régions documentaires. Dès l'année 2000, un groupe de travail sur la Pérennisation des informations numériques (PIN), au sein de l'association Aristote, à laquelle adhèrent de nombreuses organisations publiques et privées du patrimoine, des sciences et techniques, mais aussi des chercheurs indépendants, s'est donnée pour mission de trouver des solutions dans cinq domaines qui synthétisent des axes de réflexion toujours actuels : 1) Quelles informations pérenniser ? ; 2) Quels systèmes d'archivage ? ; 3) Les normes générales du domaine ; 4) Les questions juridiques ; 5) Les acteurs, les rôles, les coûts (Les objectifs du groupe PIN, 2011). La capacité de renouvellement accéléré des contenus numériques ne doit pas cacher les dangers d'une péremption « en coulisse » de certaines données retirées des sites comme elle nous oblige à penser la durée d'actualité des informations disponibles. Le phénomène connu des « ouvrages de fonds » des centres documentaires, des bibliothèques et des librairies a gagné celui des bibliothèques numériques qui maintiendront en permanence ce que responsables et internautes estimeront central et vital pour l'expression culturelle de nos humanités locale et mondiale. La BNM (Bibliothèque numérique mondiale) a ainsi accueilli des reproductions de raretés bibliophiliques et muséales qui selon toute vraisemblance figureront encore longtemps au palmarès mondial : que l'on songe à un os d'oracle chinois (vers 1200-1189 av. J.C.) comportant l'écriture gravée des dieux des quatre vents déposé par la Bibliothèque nationale de Chine ou à la première édition imprimée du *Don Quichotte* de la Bibliothèque nationale d'Espagne. L'encyclopédie qui se constitue grâce à ce projet met à la disposition de tous les types de public des matériaux suscitant, dans leur effet, de nouveaux ponts épistémologiques dont il convient d'interroger les conditions de construction (Després-Lonnet, 2009, 2013).

Ce qui compte dans la réticulation du web c'est le maillage numérique d'objets prenant une dimension non pas (forcément) inédite mais pertinente, concernant aussi bien les cultures quotidiennes (De Certeau, 1983) que la culture muséifiée ; des objets sur lesquels se projettent de nouveaux intérêts sociaux et économiques dont l'avenir et la perpétuation n'ont rien de tracé. Les œuvres et pièces sonores font ainsi l'objet d'une attention particulière pour tenter d'en conserver des matériaux qui restituent des « moments musicaux » réitérables dans une période de changements techniques rapides, notamment pour les œuvres historiques de la musique électronique. Le souci de pouvoir réutiliser des masses de données numériques a donné lieu, par exemple, à la BnF, à la mise en place de procédures dans un système (SPAR : Système de Préservation et d'Archivage Réparti), destinées à « [...] à faire en sorte que l'information reste lisible, compréhensible et réutilisable sur le long terme, même si l'environnement technique et humain dans lequel ces documents ont été produits change. » (BnF, 2013).

Le colloque *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? quels accès ? quelles cultures ?* (Dufrêne, Ihadjadene, Bruckmann, dir., 2013) a pu fixer quelques moments des questionnements liant technique, politique et savoir à propos des choix numériques. Sous la forme d'un forum d'idées, les actes du colloque donnent du champ à des interventions critiques qui permettent de retrouver les préoccupations entourant les pratiques et la théorisation du « capitalisme cognitif », du « développement durable », du « collaboratif » ou de « l'expertise » à propos de choix d'opérateurs par les institutions ou pour évaluer les sélections de contenus pour les livres, les musées et les accès au savoir en ligne.

Ces rappels sont utiles en ce qu'ils posent déjà de manière claire les enjeux entourant tout processus d'enregistrement et d'organisation mémoriels. Une bibliothèque numérique n'échappe pas à ces questions (Papy, dir., 2007 ; Claerr, Westeel, 2013) et les implications techniques non plus, dépendantes de phases et de possibilités réinterrogeant en permanence les programmes de numérisation (Couâsnon, Dalbéra, Emptoz, 2003). Le saut dans l'inconnu d'une conservation pérenne des données est certainement un pari risqué pour une société entreposant toute une part de sa mémoire dans des magasins de données somme toute fragiles malgré leurs systèmes de sécurité, et peut-être encore victimes du mirage de la centralisation comme au temps de la Bibliothèque d'Alexandrie. Cependant, comme dans toute construction de la pérennisation à l'ère des industries culturelles, intérêts individuels, publics et citoyens se réunissent et se confrontent dans des champs politiques et commerciaux traversés de conflits dont on ne peut prédire les issues. Un article d'Audrey Garric mettait l'accent sur ces implications toutes matérielles de la virtualité des données en rappelant ce qu'un responsable de *data center* formulait « malicieusement » selon la journaliste : « *Les gens qui ont besoin de nous connaître nous trouvent, les autres n'ont pas à le savoir* » (Garric, 2013).

Milad Doueïhi (2008) s'interroge, quant à lui, dans *La Grande conversion numérique* sur l'avenir des archives à partir des dangers possibles d'un effacement inopiné des données et des difficultés d'interopérabilité des systèmes et formats. Il ne résume pas toute la question à ces deux paramètres que chaque opérateur institutionnel ou privé doit néanmoins prendre en compte mais ils lui donne l'occasion de développer des arguments qui prouvent, s'il le fallait, que la pérennité des données fait partie d'une réflexion globale sur cette nouvelle forme de patrimoine... qu'est le patrimoine numérique.

Une pensée des myriades

Le timbre est patrimoine mais l'enveloppe aussi. La lettre écrite est patrimoine et le papier, l'encre, la cire, les tampons et la boîte qui les contenait tout autant ; et le geste d'écrire également... La célèbre phrase de Chastel-Malraux selon laquelle tout devait être inventorié, conservé, classé « *de la petite cuillère à la cathédrale* », n'en finit pas de se vérifier avec l'avancement des travaux (Heinich, 2009 ; Melot, 2012). Sous l'impulsion de la recherche en histoire, de l'intérêt profane ou savant, culturel et scientifique, juridique et économique, considérant que tout pouvait avoir valeur de témoignage et rejoindre la classe infinie des documents (Otlet, 1934 ; Briet, 1951), se sont fondées progressivement les collections investies à leur tour d'une valeur patrimoniale et la conception d'un musée reflétant les curiosités, puis l'environnement, puis toute production des activités humaines. Des collections d'objets placées sous la protection des musées (musées et muséums) au musée documentaire réunissant archives, objets et références sous l'égide symbolique du monde : le *Mundaneum* (Otlet, 1935). Le mouvement muséal a suivi le dessein du patrimoine et le patrimoine a amplifié la virtualité muséale. Les collections numériques en sont les héritières.

La perception de la bibliothèque numérique en tant que produit éditorial d'une entité publique ou privée ne peut faire oublier l'amont de l'acquisition ou de l'intégration des ressources numériques dans les collections, notamment des bibliothèques en tant qu'organismes. Ce rôle d'acquéreur atteint une dimension vertigineuse avec ce qui est peut-être le monument numérique patrimonial le plus étonnant en tant qu'il représente une synthèse de notre rapport au déluge informationnel et qu'il est destiné à devenir une source historique unique : « Les archives de l'internet ». Le site se présente comme une série de « photographies de l'internet français », accessibles à partir des adresses des sites et de « parcours guidés » consultables à la BnF dont les thèmes retiennent une actualité en devenir à l'instar d'une anthologie du web. Parmi ceux-là, on rencontre : « Le web scientifique : de la vulgarisation aux sciences participatives ; Images amateurs, amateurs en ligne ; Le web militant ou L'administration en ligne : le web au service des citoyens ». Avec 23,6 milliards de fichiers fin 2014 dont certains remontent à 1996 et 4,1 millions de sites de l'internet français, ce qui est actuellement un fonds numérique, plus qu'une bibliothèque, est destiné à devenir ce modèle d'un échantillonnage représentatif relevant de cette économie de nature anthologique.

Dès l'approche des nouvelles configurations de bibliothèques sous l'intitulé de « bibliothèques numériques » (Claerr, Westeel, 2011 ; 2013), le problème du périmètre des entités physiques et numériques se pose aux auteurs, associé à celui de l'accès. Car la constitution de collections numériques oblige aux choix de contenus et à une clarification des cibles : vont-elles se cantonner à un public physiquement présent dans les locaux, à des usagers inscrits mais à distance, à un public extérieur d'internautes non-inscrits ? Les premières mises à disposition du numérique pour le public se sont effectuées selon le modèle de la borne d'accès. L'utilisateur pouvait interroger des produits numériques in situ. La borne interactive du Musée d'Orsay, l'imageur documentaire de la Bibliothèque Ste Geneviève à Paris, le vidéodisque du Centre d'art contemporain de Labège (Haute-Garonne) sont des exemples de ces dispositifs qui supposaient un déplacement physique dans le lieu concerné pour rechercher une information traitée, organisée, parfois éditorialisée de façon numérique. Un pas plus loin, nous avons bénéficié des bases et banques en ligne interrogeables à distance, sur Minitel, avant que le basculement des données ne se fasse progressivement sur les terminaux individuels de l'internet et du web à partir de l'ouverture du premier site en 1993.

Sans doute est-on maintenant de plus en plus sensibles à ces questions du nombre qui ne font que reprendre les données d'un phénomène à la fois actuel et sans cesse remis dans son histoire. La surabondance d'écrits, d'images ou de musique n'a cessé d'être soulignée et dénoncée depuis l'Antiquité par de nombreux auteurs au point de devenir un *topos* que tous les chercheurs en

anthropologie de la communication rencontrent et signalent pour en mesurer l'ancienneté autant que la relativité (Lohisse, 1998). Guylaine Beaudry (2011) en a fait dans sa thèse un paramètre de recherche comparatiste. A chaque révolution de la diffusion scientifique, intervient le leitmotiv de la saturation : de la *pecia* médiévale aux articles de revues électroniques, de la première imprimerie au web actuel.

Collections de mémoires

Durant les années 1990, des publications attestent de questionnements, toujours d'actualité, relatifs à la définition et au périmètre documentaires ; questions technologiques mais aussi politiques liées à l'orientation de la BnF qui ouvrira le 20 décembre 1996. Cette orientation catalysera de nombreux débats sur le rôle nouveau dévolu à une institution qu'on avait imaginée comme un outil de transmission des savoirs au-delà de sa fonction patrimoniale. Sa présentation, sur le site officiel rappelle cette mission : « [...] *les outils informatiques et les progrès des télécommunications, renouvellent les moyens donnés à la gestion des collections et à leur repérage. Conjugués à la numérisation des textes et des images, ils enrichissent les pratiques de recherche et de lecture et ouvrent sur la transmission des documents à distance.* » (Bibliothèque nationale de France, 2014b).

Une définition de 1999 extraite d'un numéro de *Document numérique* donne de son côté, en filigrane, les conditions d'effectuation d'une telle mission : « *Une bibliothèque numérique, ce sont d'abord des données résultant de choix scientifiques, mais c'est aussi la détermination de méthodes d'indexation, d'outils d'exploitation et de diffusion, de types de services rendus aux utilisateurs et de méthodes d'évaluation des résultats* » (Renoult, 1999, p. 74). Le rassemblement de données et la transmission à distance sont ainsi dirigés vers leur utilité cognitive et sociale soutenue par les règles d'un traitement de l'information et de l'organisation des savoirs destinés à élaborer une sémantique de l'accès auprès d'utilisateurs aux attentes diversifiées.

Un guide de 2010 rend compte de cet attachement « générique » de l'univers numérique aux bibliothèques physiques. *Le Guide des bibliothèques numériques* (Martin, 2010), dans ses définitions, d'abord, met en avant l'accès, la qualité particulière des formats de documents et « *les enjeux que ces encodages et les conditions de partage génèrent sur le plan législatif* » ; ensuite, dans l'organisation des rubriques en catégories reprises des divisions du savoir, répartissant les bibliothèques numériques sur les « rayons » du web en : « Généralistes ; Sciences et techniques ; Sciences humaines et sociales ; Histoire ; Droit-Economie ; Lettres et langues ; Arts ; Jeunesse » ; et, enfin, dans le projet d'une médiation au service des publics, le guide reflète la translation qui s'est opérée vers les collections numériques d'un certain état des attentes sociales et culturelles mises auparavant dans les bibliothèques. Même doublure virtuelle des instances et institutions physiques avec le portail du Ministère de la Culture qui décline les différents générateurs de collections numériques en prenant pour critère une typologie des services : « *Archives ; Bibliothèques ; Centres de documentation ; Laboratoires ; Musées ; Institutions audiovisuelles ; Services du patrimoine* » sont ainsi identifiés pour un total, début 2015, de 3116 collections composant le « Patrimoine numérique » (Ministère de la culture, 2015a). Ici, l'argument de valorisation et de facilitation de l'accès est mis au crédit des initiatives de l'état et des collectivités territoriales : « *Catalogue collectif national, outil de pilotage des politiques de numérisation, Patrimoine numérique a vocation à valoriser les collections numérisées de France et à favoriser l'accès aux ressources numérisées.* » (Id., 2015b) mais aussi des associations et du privé : « *Les services publics comme les associations et les entreprises qui numérisent leur patrimoine à des fins de conservation et diffusion, ont vocation à y signaler leurs opérations [...]* ».

Au regard de ces orientations, l'entité de la bibliothèque numérique tend à se construire entre des programmes, des réalités et des évolutions qui en transforment le périmètre et les missions. Plutôt centrée sur les collections à préserver par la numérisation dans une optique patrimoniale en première intention, elle devient petit à petit un ensemble moins défini, acceptant dans sa définition une amplification qui correspond à ses différentes réalités physiques. D'où cet extrait du *Dictionnaire en ligne de l'Enssib* (2013) évoquant les composantes de la collection et de l'organisation des contenus « pour en faciliter la consultation » et dépassant la caractérisation patrimoniale du document : « *Les bibliothèques numériques proposent de véritables collections numériques, selon une politique documentaire déterminée. Elles sont alimentées soit par des opérations de numérisation (documents patrimoniaux ou non), soit par des documents nativement numériques. [...]* ». A souligner la parenthèse qui précise que les documents y sont « patrimoniaux ou non », ouvrant une nouvelle fois l'angle définitionnel.

Le lien entre patrimoine et bibliothèques numériques peut alors se définir comme une transformation tendancielle du document ordinaire vers le document patrimonial : s'il ne l'est pas encore, il pourra le devenir et la bibliothèque numérique d'abord ouverte à tous les types de documents pourra préciser son objectif en devenant patrimoniale. Au fil du temps, le tamis du nombre fait son office. On partait, par exemple, et c'est encore d'actualité, des dix ou vingt exemplaires de tel magazine dispersés dans les bibliothèques annexes d'une métropole urbaine ou d'un département pour ne conserver que deux ou trois exemplaires dans les réserves d'une bibliothèque du patrimoine comme les témoins d'un moment éditorial (création, diffusion, lecture). De manière analogue, on réalisera une sélection progressive des contenus entrant dans les collections de telle bibliothèque numérique pour témoigner de tel ou tel contenu scientifique, technique, ethnologique, artistique, etc. en raison de son exemplarité ou de sa spécificité : du spécimen d'une catégorie à l'*unicum* ou spécimen unique. La discussion n'est pas close des critères délimitant les entrées et les sorties des catégories patrimoniales mais il est un principe qui réunit les professionnels et les chercheurs dans la mise en accès des documents, c'est celui de la qualité de leurs métadonnées (Moirez, Stutzmann, 2013). La pertinence du document ne se sépare pas de son traitement, à tel point que des archivistes anticipent cette qualité en redonnant son importance au travail de contextualisation toujours nécessaire : « *La plus-value archivistique doit alors se situer dans la description non pas de l'objet lui-même, mais de ses interactions avec d'autres objets - que celles-ci puissent être conservées dans une politique de conservation pérenne ou non - du contexte de production, de collecte et de conservation, particulièrement si celui-ci est "invasif" comme c'est le cas actuellement en l'absence d'outils normalisés.* » (D'Angio-Barros et al., 2013, p. 96). On ne saurait mieux exprimer l'ambition d'hypertextualité nécessaire au traitement documentaire.

Patrimoines en perspectives

Chaque phase de la patrimonialisation est aussi rattrapée par des solutions technologiques qui réinterrogent les systèmes de reproductions antérieurs (Chirrollet, 1998). Les campagnes de photographies puis de micro filmage, générant des documents sinon fidèles du moins exploitables, sont maintenant reprises par les procédés numériques lesquels posent à leur tour des questions de pérennisation des données pour lesquelles on recherche de nouvelles solutions, etc. Et la technique peut influencer des politiques de sélection : d'abord orientées vers les documents rares et précieux, les campagnes de reproduction se sont ensuite élargies à des documents communs. On assiste au même phénomène avec les bibliothèques numériques du patrimoine tout en tenant compte des limites et du danger de ne privilégier que l'exception à l'aune des expériences précédentes et, entre autre, des exigences scientifiques de l'histoire ou de l'anthropologie culturelle.

Mémoire à des fins de sauvegarde comme pour les manuscrits de Tombouctou (Crépu, 2014) ; mémoire à des fins scientifiques comme dans les collections numérisées des archives et musées ; mémoire à des fins identitaires avec les programmes nationaux rassemblant et représentant une forme de construction de valeurs ; mémoire, comme pour la première télévision, aux fins d'information, de culture et de distraction ; mémoire à des fins publicitaires avec l'affichage des vitrines du web : les fins et les moyens n'ont cessé de retrouver ce qui tisse l'histoire patrimoniale dans ses évidences et ses replis. Fins et moyens visibles également dans les supports informationnels associés à ces mémoires, y compris monumentales (Frayse, 2006). Si l'on devait évoquer brièvement la question de la médiation numérique du patrimoine, on pourrait s'arrêter à cette réalité dominante qui voit la nouvelle condition du patrimoine liée ou afférente à celle de ses supports de diffusion et de ses accès. Pour resserrer la problématique techno-sociale sous-jacente, on pourrait la résumer à la triade suivante : des documents (à conserver, à mémoriser, à transmettre), des médiateurs (auteurs, acteurs des processus) et des moyens de communication (médiums et médias numériques). Elle est en cela dépendante d'une traduction de ses « natures » (et avec ce terme on n'aurait garde d'oublier l'environnement naturel lui-même, traduit en documents) selon des modes sémiotiques toujours plus étendus du texte, du son et de l'image. Cette sollicitation de moyens cognitifs que d'aucuns souhaiteraient transformer en embrayeurs de savoir n'est pas unique, nouvelle ou finale. Elle a connu de nombreux antécédents, elle représente une solution parmi d'autres accompagnées de solutions antérieures toujours actives, en se renouvelant sur les modes tactiles, gustatifs et olfactifs (Le Hégarat, 2013) et elle connaîtra de nouvelles mutations dont nous voyons les prémices dans l'extension de dispositifs immersifs ou d'outils nomades. Mais cette triade ne satisfait qu'à un schématisme d'approche ou à une synthèse faussement ordonnée. On n'y perçoit pas le rôle central des conditions culturelles et socio-économiques développant chaque point dans le sens d'une intention positive ou aléatoire, d'une réponse ou d'une adaptation à une situation donnée. Or ces conditions sont actuellement dépendantes de transformations technologiques qui diffusent ou rediffusent des contenus en permanence, agrandissant le cercle toujours plus mondialisé des acteurs divers de la médiatisation. Les fonctions de stockage, d'activation, d'assimilation sont maintenant en constante interaction avec une médiatisation proposée par les industries culturelles et créatives où les rôles et les fonctions des acteurs sont soumis à un équilibre toujours instable. Entre autres conséquences de ces changements longtemps préparés si l'on prend pour point de départ le temps des expositions universelles, on peut relever l'intensification des fonctions économiques de la culture, et en son sein des patrimoines, avec les nécessités de penser aux revenus autonomes, aux politiques d'exposition, aux images de marque, à la rentabilisation des collections, à la vente des produits dérivés, etc. Le visiteur est devenu un agent économique, le musée et la bibliothèque sont des producteurs culturels alimentant une forme de capitalisme cognitif qui agrège et désagrège des secteurs en fonction de l'offre et de la demande. Certains y voient une accélération de la déculturation dévalant vers son propre néant, d'autres en font le levier d'une renaissance démocratique inventant un nouveau citoyen critique, cultivé et interactif. Sans rentrer dans la vaticination pour déterminer des conséquences à long terme, il convient de s'interroger sur la manière dont s'organise la mémoire patrimoniale dans ces configurations socio-économiques et politiques.

L'enjeu des formations n'est pas des moindres dans un tel contexte. Il s'est posé dès la découverte des possibilités du numérique dans la transmission des savoirs et continue de se poser selon des processus toujours plus complexes invitant à des réflexions dont un colloque intitulé précisément « *Patrimoine et Humanités numériques : quelles formations* » a permis de rassembler quelques conclusions intéressantes les savoirs, les contextes culturels et les acteurs (Saou-Dufrene, éd., 2014).

Conclusion

Ce qui intéresse l'utilisateur dans la reproduction, photographique et numérique, n'est pas si loin de ce mouvement qui commande la vision de l'amateur du XVII^e siècle et que Roland Recht a parfaitement résumé : « *Paradoxalement, c'est devant les substituts des œuvres, devant leurs reproductions combien trahies par le graveur, que l'œil du connaisseur pourtant se forme et que son exigence d'une vision exhaustive de l'œuvre d'un artiste prend peu à peu naissance* » (Recht, 2008, p. 73).

Partant de données qui traduisent par strates temporelles et spatiales nos patrimoines sur des supports de plus en plus fins et écraniques, l'information s'inscrit dans la continuité du processus ancien et anthropologique du stockage, du traitement, de la mémorisation et de la publicisation de la vie des sociétés à partir de facettes tentant d'articuler des entités de plus en plus diversifiées et inter reliées. Quand il s'agit de voir à travers la réalité augmentée d'un appareillage de visionnage en 3D la reconstitution du cabinet de lecture du Roi Charles V dans le Château de Vincennes à l'emplacement où il se trouvait, est-on encore dans la médiation numérique, dans l'animation du patrimoine ou l'invention d'un patrimoine virtuel ? (Fèvres-De Bideran, Fraysse, 2014). L'insertion progressive des techniques électroniques dans les techniques d'archivage et de traitement documentaire s'est faite selon des phases dont on retrouve les traces dans la littérature professionnelle et scientifique, notamment en archéologie et en histoire des arts au cours des années 1950 (Régimbeau, 2015). De manière rétrospective, l'étude de Corinne Welger-Barboza témoigne, dans les questions posées, d'une phase cruciale (la décennie 1990) dans l'informatisation des musées à la fois sous la forme des banques de données et des cédéroms participant d'un côté à la valorisation des œuvres et de l'autre convertissant « le patrimoine en ressource économique » (Welger-Barboza, 2001, p. 283).

Que devient la culture avec le numérique ? Est-elle prise dans un *turn over* vertigineux mettant en péril l'idée même de culture assimilée à une maturation intellectuelle et sociale ou cette impression n'est-elle que le prolongement des dangers du capitalisme pour la culture depuis longtemps soulignés par la théorie critique et dont le numérique ne ferait que reprendre le sillon. Les débats toujours actifs sur les conséquences d'une industrialisation des biens symboliques (Bouquillion, Miège, Moeglin, 2013) se portent maintenant, semble-t-il, vers ce qu'on peut attendre d'une industrialisation des biens symboliques en culture numérique. Nous sommes passés d'une économie de la duplication à une économie culturelle de la numérisation. Doute, ironie, expectative, révolte ou espoir peuvent en résulter selon qu'on y décèle les débordements aléatoires d'entreprises commerciales qui vivent le temps d'un profit à courte vue ou les avancées exploratoires d'un véritable partage culturel autour du patrimoine.

Références bibliographiques

Beaudry, Guylaine (2011), *La Communication scientifique et le numérique*, Paris : Hermès : Lavoisier. (coll. « Traitement de l'information »).

Bibliothèque nationale de France (2013), *La préservation à l'heure du numérique*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/innov_num_preservation_numerique.html

Bibliothèque nationale de France (2014a), *Parcours guidés dans les archives de l'internet*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/anx_pres/a.parcours_guides_arch_internet.htm

- Bibliothèque nationale de France (2014b), *Histoire de la BnF*, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/histoire_de_la_bnf/a.sept_siecles.html#SHDC__Attribute_BlocArticle6BnF.
- Borges, Jorge Luis (1941), “La Bibliothèque de Babel”, trad. Ibarra, in *Fictions*, Paris : Ed. Gallimard, 1986 (coll. Folio).
- Bouquillion, Philippe, Miège, Bernard, Moeglin Pierre (2013), *L'industrialisation des biens symboliques : les industries créatives en regard des industries culturelles*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble (coll. « Communication, Médias et Sociétés).
- Briet, Suzanne (1951), *Qu'est-ce que la documentation*, Paris : EDIT.
- Certeau Michel de, Giard Luce (1983), “L'ordinaire de la communication”, *Réseaux*, vol. 1, n°3. pp. 3-26. doi : 10.3406/reso.1983.1092 Consulté le 05 février 2015. [en ligne] /web/revues/home/prescript/article/reso_0751-7971_1983_num_1_3_1092
- Chastel, André (1993), « Patrimoine », in *Encyclopaedia Universalis*, « Les Enjeux », vol. 1, p. 220-228.
- Chirollet, Jean-Claude (1998), *Les Mémoires de l'art*, Paris : PUF (coll. « Sciences, modernités, philosophie »).
- Claerr, Thierry, Westeel Isabelle (dir.) (2011), *Manuel de numérisation*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »)
- Claerr, Thierry, Westeel (dir.) (2013), *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »)
- Couäsnon, Bertrand, Dalbéra, Jean-Pierre, Emptoz, Hubert (2003), Introduction à « Numérisation et patrimoine », *Document numérique*, 3, vol. 7, p. 7-12, [en ligne] <http://www.cairn.info/revue-document-numerique-2003-3-page-7.htm>
- Crépu, Jean (2014), *Sur la piste des manuscrits de Tombouctou*. Film documentaire. 55 mm. Extraits sur le portail de la BnF, [en ligne] http://www.bnf.fr/fr/professionnels/anx_action_intle/a.video_manuscrits_tombouctou.html
- D'Angio-Barros, Agnès, Lhoumeau, Hélène, Vasseur, Edouard (2013), “L'archivage électronique dans l'administration publique : expériences croisées de trois services d'archives ministériels dans le contexte réglementaire des archives publiques”. In *Quand l'archivage devient électronique...* Actes du colloque international organisé par les Archives diplomatiques (La Courneuve) et les Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), 5 et 6 février 2013, p. 80-98, [en ligne] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Actes_colloque_AE_fevr-2013_diffusion-numerique_cle04a718.pdf
- Davallon, Jean (2006), *Le Don du patrimoine : une approche communicationnelle de la patrimonialisation*, Paris : Hermès Science-Lavoisier.
- Deprés-Lonnet, (2009), « L'écriture numérique du patrimoine, de l'inventaire à l'exposition », *Culture et musées* (Arles : Actes Sud), n° 14, p. 19-33.

Deprés-Lonnet, (2013), « Le patrimoine culturel numérique : entre compilation et computation », *Culture et musées* (Arles : Actes Sud), n° 22, p. 71-88.

Dieye, Mor (2013). *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Paul-Valérie, Montpellier 3, [en ligne] <NNT : 2013MON30017>

Dufrène, Bernadette, Ihadjadène Madjid, Bruckmann Denis (dir.) (2013), *Numérisation du patrimoine : quelles médiations ? Quels accès ? Quelles cultures ?*, avec la collaboration de Benjamin Barbier ; préface de Bruno Racine, Paris : Editions Hermann (coll. « Cultures numériques »).

Doueihi, Milad (2008), *La Grande conversion numérique*, Paris : Ed. du Seuil (coll. « La Librairie du XXIe siècle »).

Doueihi, Milad (2011), *Pour un humanisme numérique*, Paris : Ed. du Seuil (coll. « La Librairie XXIe siècle »).

Eco, Umberto (1965), *L'œuvre ouverte*, Paris : Ed. du Seuil, 1979 (coll. « Points »).

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB) (2013), *Dictionnaire en ligne de l'Enssib*, [en ligne] <http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheques-numeriques>

Fevres - De Bideran, Jessica, Fraysse, Patrick (2014), « How heritage circulates and is appropriated using digitalbressources : the case of « enhanced monuments », in Saou-Dufrene, éd., *Heritage and Digital Humanities : How should training practices envolve ?* Zurich : Berlin, Lit Verlag.

Fraysse Patrick (2006), *Le patrimoine monumental en images : des médiations informationnelles des monuments à la conversion monumentaire des documents*. Thèse en Sciences de l'Information et de la communication, Université de Toulouse II Le Mirail.

Garric Audrey (2013), « Les centres de données informatiques avalent des quantités croissantes d'énergie », *Le Monde*, 01/07/ 2013, [en ligne] http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/07/01/les-centres-de-donnees-informatiques-gros-consommateurs-d-energie_3439768_3244.html#yk8EXoORdYzZXI7J.99

Heinich, Nathalie (2009), *La fabrique du patrimoine* : « De la cathédrale à la petite cuillère », Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Le Hégarat, Thibault (2013), « Patrimoine et matérialité », *Circé : histoires, cultures & sociétés*, [en ligne] <http://www.revue-circe.uvsq.fr/patrimoine-et-materialite/>

Lohisse, Jean (1998). *Les Systèmes de communication. Approche socio-anthropologique*. Paris : Armand Colin, 1998.

Martin Chloé (2010). *Le guide des bibliothèques numériques : le guide essentiel des s@voirs numérisés*. Paris : FYP.

Melot, Michel (2012), *Mirabilia : essai sur l'Inventaire général du patrimoine culturel*, Paris : Ed. Gallimard (coll. « Bibliothèque des idées »).

Ministère de la culture (2015a), *Patrimoine numérique. Catalogue des collections numériques*, [en ligne] http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/parcourir-dates.html?filename=browsing_insti-type.xml

Ministère de la culture (2015b), *A propos du catalogue Patrimoine numérique*, [en ligne] http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/a_propos.html

Moirez, Pauline, Stutzmann, Dominique (2013), « Signaler les ressources numérisées : enrichissement, visibilité, dissémination » (p. 115-174), in Claerr, Thierry, Westeel (dir.) *Manuel de constitution de bibliothèques numériques*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie (« Collection Bibliothèques »),

Nora, Pierre (dir.) (1984-1992), *Les Lieux de mémoires*, Paris : Gallimard, 7 vol. (coll. « Bibliothèque illustrée des histoires »).

Otlet, Paul (1934), *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*, Bruxelles : Ed. Mundaneum.

Otlet, Paul (1935), *Monde : essai d'universalisme*, Bruxelles : Ed. Mundaneum.

Papy, Fabrice (dir.) (2007), *Usages et pratiques dans les bibliothèques numériques*, Paris : Hermès-Lavoisier, (coll. « Traités IC2 », série « Management et gestion des STIC »).

PIN (Pérennisation des informations numériques) (2011), *Les objectifs du groupe*, [en ligne] (<http://pin.association-aristote.fr/doku.php/public/fonctionnement>)

Poulot, Dominique (1993). « Le sens du patrimoine : hier et aujourd'hui (note critique) ». *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 48e année, n° 6, p. 1601-1613.

Prado, Patrick (1995), « L'ethnologie française au musée ? », *Terrain* [en ligne] <http://terrain.revues.org/2858> ; DOI : 10.4000/terrain.2858

Recht, Roland (2008), *Penser le patrimoine : mise en scène et mise en ordre de l'art*, nouvelle éd. revue et augmentée, Paris : Hazan.

Régimbeau Gérard (2015), « Documentation et indexation de l'art contemporain : médiations informationnelles en ligne », in *Patrimoines du Maghreb à l'ère numérique : Inventaire, documentation et droit : instruments théoriques et applications pratiques*, Deuxième édition des rencontres du numérique d'Alger, Université de Paris 8 - École nationale de conservation et de restauration des biens culturels d'Alger, 27-19 mai 2014, Bibliothèque nationale, Alger (A paraître).

Renoult Daniel (1999), « La bibliothèque numérique de la BnF : conception, méthodes, résultats », *Document numérique*, « Les Bibliothèques numériques », vol. 2, n° spécial 3-4, 1998, p. 73-87.

Schuiten, François, Peeters, Benoît (1987), *L'archiviste*, Tournai (Belgique) : Casterman (coll. Album géant).

Welger-Barboza, Corinne (2001), *Le patrimoine à l'ère du document numérique : du musée virtuel au musée médiathèque*, Paris : L'Harmattan.